

# Rapport annuel 2020-2021

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke



ISBN : 978-2-550-90823-4

Québec 

# TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Mot du directeur général et de la présidente du conseil d'administration .....</b> | <b>3</b>  |
| <b>Présentation du CSSRS.....</b>   | <b>5</b>  |
| Clientèle .....   | 5         |
| Personnel.....  | 5         |
| <b>Faits saillants.....</b>   | <b>6</b>  |
| Coups de chapeau .....  | 6         |
| Partenariats .....  | 7         |
| <b>Gouvernance du CSSRS .....</b>   | <b>8</b>  |
| Conseil d'administration .....  | 9         |
| Autres comités de gouvernance .....   | 10        |
| Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration .....         | 11        |
| Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics .....                | 11        |
| <b>Résultats .....</b>  | <b>11</b> |
| État de situation (Plan d'engagement vers la réussite) .....                          | 11        |
| Lutte contre l'intimidation et la violence .....                                      | 14        |
| <b>Utilisation des ressources .....</b>   | <b>15</b> |
| Objectifs et principes de la répartition des ressources.....                          | 15        |
| États financiers 2020-2021 .....  | 16        |
| Dépenses par nature (M\$) .....   | 16        |
| Dépenses par secteur d'activités (M\$).....   | 16        |
| Sources de revenus (M\$).....   | 16        |
| Gestion et contrôle des effectifs .....   | 17        |
| Contrats de service de 25 000 \$ et plus.....   | 18        |
| Responsable de la sécurité informatique (RSI) .....                                   | 18        |
| <b>Annexes .....</b>  | <b>19</b> |
| Rapport annuel du Protecteur de l'élève.....  | 19        |
| Comité de parents.....  | 20        |
| Comité consultatif des services aux élèves HDAA .....                                 | 21        |



Christian Provencher, directeur général

# Regard sur 20-21



Katerine Roy, présidente du CA

Décrire les enjeux de l'année 2020-2021 peut sembler périlleux tellement ils ont été considérables, mais l'exercice en vaut le coup et suscite même un fort sentiment de fierté. En additionnant les forces des 3 900 personnes qui composent notre personnel, notre organisation a su tenir le gouvernail afin de soutenir la réussite du plus grand nombre d'élèves, même en période de turbulence et au plus fort de toutes les vagues que nous avons traversées. Il faut dire que notre vision organisationnelle, s'appuyant sur une culture collaborative et d'amélioration continue, a grandement aidé le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke à faire face aux importants défis de cette année scolaire, encore une fois, hors du commun.

## ADAPTATION ET TRANSFORMATION DE NOS PRATIQUES

Dès la rentrée scolaire, le ton était donné. Malgré les incertitudes associées au retour en classe de milliers d'élèves dans un contexte pandémique, nos équipes ont travaillé sans relâche avec cœur, rigueur et grande solidarité afin d'offrir des milieux éducatifs bienveillants et sécuritaires. Elles ont également rapidement mis en place des mesures didactiques et pédagogiques adaptées à la situation avec l'objectif de toujours mieux soutenir la persévérance et la réussite de nos élèves. Notre organisation, à l'instar de bien d'autres, a aussi entamé une révolution numérique sans précédent, que l'on pense au déploiement des services éducatifs à distance lors des fermetures de classes, au télétravail ou encore aux portes ouvertes virtuelles de nos écoles secondaires et de notre centre de formation professionnelle.

Tous ces changements ont assurément bouleversé nos pratiques et exigé de l'ensemble du personnel une grande capacité d'adaptation, mais ils nous ont aussi permis d'ajuster nos façons de faire et de prendre en compte de nouvelles perspectives prometteuses.

## BILAN COVID-19

On ne saurait passer sous silence les efforts de chacun afin de limiter la propagation du virus. Bien que seulement 1,8 % de nos élèves et 1,4 % des membres de notre personnel aient été touchés directement par la COVID-19, cela a représenté une fermeture de 24 % de nos classes à un moment ou un autre de l'année scolaire. Afin de limiter la propagation du virus, nos équipes ont dû réagir au quart de tour, de concert avec la Santé publique de l'Estrie.

Dans toute cette aventure, seulement trois écoles ont été épargnées par les cas de COVID-19, avec tout ce que ça implique de coordination et de gestion de cas dans les autres milieux. Parmi les situations les plus importantes de la pandémie auxquelles nous avons fait face, notons celle de l'école du Touret, qui a entraîné la fermeture complète du 3<sup>e</sup> étage de cet établissement au mandat régional. Ce dernier regroupe en effet des élèves âgés de 4 à 21 ans ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou une déficience intellectuelle profonde.

Ce survol de la situation sanitaire dans notre organisation force assurément l'admiration de notre personnel et de nos gestionnaires qui ont tout mis en œuvre pour assurer la santé et la sécurité de nos élèves.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

Au chapitre de la santé et sécurité, il faut aussi souligner la vaste opération de dépistage de la concentration de plomb dans l'eau que le CSSRS a menée pendant cette année scolaire inédite ainsi que celle entourant la qualité de l'air dans nos établissements. Chacune de ses démarches a été entreprise avec rigueur et transparence, confirmant le grand souci pour notre organisation d'offrir des lieux d'apprentissage sains et sécuritaires.

## QUESTION BUDGÉTAIRE

En terminant cette rétrospective annuelle, il importe également de mentionner la délicate question budgétaire, puisque la COVID-19 a engendré des coûts supplémentaires de l'ordre de 6,4 M\$ pour le CSSRS. Le ministère de l'Éducation a bien sûr aidé les centres de services scolaires en compensant partiellement les coûts supplémentaires encourus pour 2019-2020 et 2020-2021. Cependant, à cet enjeu se sont également ajoutées les négociations des nouvelles conventions collectives ainsi que l'équité salariale qui ont généré des coûts aux états financiers de 15 M\$. Le financement de ces coûts sera connu seulement en 2021-2022.

Nous pouvons ainsi dire que l'année 2020-2021 aura été l'année de tous les défis, mais que la réussite de l'ensemble de nos élèves, jeunes et adultes, a toujours été le phare pour guider nos actions.

Christian Provencher  
Directeur général

Katerine Roy  
Présidente du conseil d'administration



## CLIENTÈLE



Le CSSRS compte **25 329 élèves** répartis dans :

- 38 écoles primaires,
- 4 écoles secondaires,
- 1 école pour raccrocheurs,
- 1 centre de formation professionnelle,
- 1 centre d'éducation des adultes,
- 2 écoles spécialisées.

| NIVEAU                | %    |
|-----------------------|------|
| Préscolaire (4-5 ans) | 8 %  |
| Primaire              | 45 % |
| Secondaire            | 27 % |
| Adultes               | 9 %  |
| Professionnel         | 11 % |

## PERSONNEL

Le CSSRS se classe **3<sup>e</sup> employeur public** en importance en Estrie. Il a employé près de **3 900 personnes** en 2020-2021. Ce chiffre inclut le personnel régulier à temps plein et à temps partiel ainsi que le personnel temporaire et suppléant.

| PERSONNEL            | %    |
|----------------------|------|
| Cadre                | 3 %  |
| Professionnel        | 5 %  |
| Enseignant           | 54 % |
| Personnel de soutien | 38 % |



### COUPS DE CHAPEAU

Chaque année, de nombreux élèves, membres du personnel ou projets du CSSRS se distinguent. Voici quelques coups de chapeau de l'année :

- Depuis 20 ans, le CSSRS célèbre la réussite sous toutes ses formes de ses élèves, jeunes et adultes, dans le cadre du Gala des Bravos, soutenu par la Fondation pour les élèves du CSSRS. Avec le contexte sanitaire, l'idée a germé de poursuivre la tradition sous une formule réinventée dans le cadre d'une édition spéciale : Les Bravos hors gala. Ainsi, pendant neuf semaines sur son site, ses réseaux sociaux et dans le journal local, le CSSRS a salué le défi, l'engagement et l'excellence de 55 élèves du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation aux adultes.
- Avec le report de ses activités de reconnaissance lié à la pandémie, le CSSRS n'a pu dévoiler comme prévu ses Prix d'excellence 2019-2020, sélectionnés parmi l'ensemble des membres du personnel. Les lauréates et lauréats ont donc été mis en lumière cette année afin de souligner leur contribution exceptionnelle à la mission éducative et leur impact significatif sur les élèves, les parents et leurs collègues. Il s'agit de :
  - Yves Blais, conseiller pédagogique au Centre de formation professionnelle 24-Juin;
  - Guy Bégin, surveillant d'élèves à l'école des Enfants-de-la-Terre;
  - Nancy Bergeron, technicienne en éducation spécialisée à l'école Mitchell-Montcalm;
  - Sylvie Gendreau, enseignante à l'école du Triolet;
  - Marie-Hélène Genest, enseignante à l'école secondaire de la Montée;
  - Hélène Laferrière, formatrice en francisation (retraîtée) au Centre Saint-Michel;
  - Réal Sévigny, concierge à l'école des Avenues.
- Le concours littéraire « Sors de ta bulle » a fait une pierre, trois coups en 2020-2021. Les organisateurs ont en effet nommé les lauréates de la 16<sup>e</sup> et de la 17<sup>e</sup> édition en plus de voir au lancement du 15<sup>e</sup> livre du concours. Des élèves de l'école secondaire Mitchell-Montcalm, de l'école secondaire de la Montée et de l'école internationale du Phare ont été parmi les personnes honorées à ces différentes occasions.
- Des élèves du secondaire se sont une fois de plus illustrés sur la scène scientifique dans le cadre de l'Expo-sciences Hydro-Québec. Cinq élèves, de trois écoles secondaires du CSSRS, ont accédé à la finale québécoise et un élève a même obtenu sa place à la finale pancanadienne, où il a remporté la médaille de bronze dans la catégorie intermédiaire.
- Une élève de l'école primaire Brébeuf a également fait sa marque en remportant le Prix du public lors de la finale régionale primaire de l'Expo-sciences Hydro-Québec.
- L'école secondaire Mitchell-Montcalm a implanté une stratégie pour une génération sans fumée dans ses deux pavillons : une première en Estrie! Le plan, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021, a été mis sur pied avec l'aide du Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS).
- Le projet « Les P'tits paniers des écoliers », soutenu par 100 degrés avec la collaboration de l'Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé, a pris son envol à l'école primaire Jean-XXIII en mai 2021. En plus d'améliorer l'offre alimentaire aux élèves de l'école et de créer un point d'approvisionnement en légumes et fruits locaux, le projet vise à soutenir les connaissances et les savoirs culinaires des élèves leur permettant d'apprêter les légumes et les fruits d'ici. Il s'agit d'une mise en place d'actions concrètes dans un secteur de désert alimentaire à Sherbrooke, c'est-à-dire là où l'offre alimentaire est insuffisante.
- De nombreux membres du personnel enseignant et leurs élèves ont, malgré la situation exceptionnelle, choisi de se lancer dans l'entrepreneuriat scolaire en soumettant un projet au Défi OSEntreprendre cette année. Trois projets au primaire et un projet au secondaire ont obtenu une mention spéciale dans le cadre de la 23<sup>e</sup> édition locale.

- Depuis 20 ans, grâce à ses fidèles bénévoles et à la générosité de ses partenaires et commanditaires, le projet Récupère-don ton vélo a permis de remettre 1 715 vélos et des casques aux jeunes de milieu défavorisé. Chaque année, ce sont les enseignants en éducation physique du CSSRS qui identifient les jeunes qui recevront un vélo afin de bouger davantage.
- Pendant tout le mois de mai, les élèves de plus de 250 classes de la maternelle jusqu'à la 5<sup>e</sup> secondaire se sont engagés à prendre soin d'eux grâce au projet Oser être pour oser devenir. Ainsi, près de 6 000 élèves de tous les niveaux, mais aussi 250 membres du personnel enseignant, se sont mis en action pour la santé pendant le mois de mai. Additionnés ensemble, ce sont plus de 70 000 entraînements de tous niveaux qui auront été faits grâce au projet porté par les AVSEC (animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire).

## PARTENARIATS

---

Reconnu pour son dynamisme, le CSSRS est fier des partenariats développés avec plus d'une cinquantaine d'organisations au cours des années.

### ÉDUCATION

- ◆ Ministère de l'Éducation;
- ◆ Centres de services scolaires de la région et Commission scolaire Eastern Townships ainsi que la FCSSQ;
- ◆ Université de Sherbrooke :
  - ▶ Partenaires culturels CSSRS
  - ▶ Chaire de recherche sur l'engagement, l'intégration et la réussite des élèves;
  - ▶ Table de pilotage PEPS-Chaire;
- ◆ Cégep de Sherbrooke;
- ◆ Université Bishop's;
- ◆ CTREQ;
- ◆ Fondation André et Lucie Chagnon;
- ◆ Robotique First Québec
- ◆ Etc.

### INSTITUTIONNEL

- ◆ Ville de Sherbrooke
  - ▶ Service de police de la Ville de Sherbrooke;
  - ▶ Société de transport de Sherbrooke;
  - ▶ Sherbrooke Ville en santé;
  - ▶ Etc.
- ◆ Autres municipalités du territoire : Ascot Corner, Saint-Denis-de-Brompton, etc.
- ◆ Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie (CIUSSS)
  - ▶ Santé publique et programmes jeunesse;
  - ▶ Centre jeunesse de l'Estrie;
  - ▶ Centre de réadaptation Estrie;
  - ▶ Centre Notre-Dame de l'Enfant;
  - ▶ Etc.

## CULTUREL

- ◆ Ministère de la Culture et des Communications;
- ◆ Comité de la culture de Sherbrooke;
- ◆ Événements culturels (Off Festival, Festival-concours de musique de Sherbrooke, Semaine sherbrookoise des rencontres interculturelles, etc.);
- ◆ Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE).

## SPORTIF

- ◆ Excellence sportive Sherbrooke;
- ◆ Fédérations sportives sherbrookoises et estriennes;
- ◆ Mérite sportif de l'Estrie.

## EMPLOI, ÉCONOMIE ET AFFAIRES

- ◆ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- ◆ Chambre de commerce et industrie de Sherbrooke;
- ◆ Caisses Desjardins de Sherbrooke;
- ◆ RBC.

## COMMUNAUTAIRE, PHILANTHROPIQUE ET AUTRES

- ◆ Corporation de développement communautaire de Sherbrooke
- ◆ Initiative sherbrookoise en développement des communautés (ISDC)
- ◆ Tables de concertation (TÉCIÉ, TECFE, Ascot en santé, etc.);
- ◆ Fondations et OBNL (Fondation pour les élèves du CSSRS, Centraide, Fondation Santé globale, Fondation Rock-Guertin, etc.);
- ◆ Carrefour jeunesse-emploi;
- ◆ Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé;
- ◆ Service d'aide aux Néo-Canadiens;
- ◆ Accès 5, Maison Jeunes-Est, Maison de la famille;
- ◆ Technoscience Estrie;
- ◆ Fondation Christian Vachon;
- ◆ Etc.
- ◆

## GOVERNANCE DU CSSRS

Conformément à la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, le CSSRS a mis en place, à l'automne 2020, son nouveau conseil d'administration (CA), constitué de 15 membres (cinq parents d'élèves, cinq membres du personnel scolaire et cinq membres de la communauté). Ce nouveau conseil d'administration est composé de personnes compétentes, aux profils diversifiés et complémentaires, ayant à cœur de contribuer à la saine gestion de l'organisation et à la réussite de chaque élève, jeune et adulte.



**VALÉRIE GAGNON**  
Membre parent



**PHILIPPE GRENIER**  
Membre parent



**ÉTIENNE PARADIS**  
Membre parent



**JEAN-FRANÇOIS PARADIS**  
Membre parent



**KATERINE ROY**  
Présidente  
et membre parent



**ANNY BÉLANGER**  
Membre du personnel  
professionnel non enseignant



**CLAUDIA CYR**  
Membre du personnel  
d'encadrement



**VIVIANE GUIMOND**  
Membre du personnel  
(Sans droit de vote au CA)



**ANNIE LÉVEILLÉE**  
Membre du personnel  
de soutien



**CLAUDIE POTVIN**  
Membre du personnel  
Direction d'établissement  
d'enseignement



**MARIE-DOUCE  
PROVENCHER**  
Membre du personnel  
enseignant  
(Jusqu'au 24 janvier 2021)



**MAGALI COM**  
Membre du personnel  
enseignant  
(À partir du 23 février 2021)



**CHRISTIAN BIBEAU**  
Membre de la communauté  
(Milieu communautaire,  
sportif ou culturel)



**MARIE-VICTORIA DORIMAIN**  
Membre de la communauté  
(Personne âgée  
de 18 à 35 ans)



**VIOLAINE  
FRANCHOMME-FOSSÉ**  
Membre de la communauté  
(Milieu municipal, santé,  
services sociaux ou affaires)



**FRANK MEUNIER**  
Membre de la communauté  
(Gouvernance, éthique,  
gestion des risques ou  
ressources humaines)



**OLIVIER ROBERGE**  
Membre de la communauté  
(Matière financière ou  
comptable ou gestion des  
ressources financières ou  
matérielles)

### Calendrier des séances 2020-2021

Mardi 20 octobre 2020

Mardi 8 décembre 2020

Mardi 23 février 2021

Mardi 27 avril 2021

Mardi 29 juin 2021

### Liste des comités du conseil d'administration

Lors de la séance du 20 octobre 2020, le conseil d'administration du CSSRS a accepté une proposition de balises pour la formation de divers comités, qui prend notamment en compte la représentativité des membres de chaque catégorie, les intérêts et les expertises de chacun. Il est unanimement résolu d'adopter la création des comités et de nommer les membres tel que décrit ci-dessous.

| Nom du comité                      | Liste des membres   |
|------------------------------------|---|
| Comité de gouvernance et d'éthique | Frank Meunier (communauté)<br>Claudie Potvin (personnel)<br>Marie-Douce Provencher (personnel)<br>Katerine Roy, présidente (parent)             |
| Comité des ressources humaines     | Claudia Cyr (personnel)<br>Anny Bélanger (personnel)<br>Jean-François Paradis (parent)<br>Marie-Victoria Dorimain (communauté)                  |
| Comité de vérification             | Olivier Roberge (communauté)<br>Étienne Paradis (parent)<br>Annie Léveillée (personnel)<br>Viviane Guimond (personnel) (sans droit de vote)     |
| Comité de révision de décision     | Valérie Gagnon, vice-présidente (parent)<br>Philippe Grenier (parent)<br>Violaine Franchomme-Fossé (communauté)<br>Christian Bibeau, communauté |

### Comité de régie

Le Comité de régie est un comité consultatif auprès de la Direction générale composé notamment des directions de service, d'une conseillère-cadre, des directions de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que d'une direction représentante du primaire et d'une direction représentante du secondaire. Ce groupe de 15 personnes assiste le directeur général dans la mise en œuvre des orientations du CSSRS. Il a aussi agi à titre de comité de gestion transitoire lors de l'implantation de la nouvelle gouvernance scolaire jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau conseil d'administration.

- **CHRISTIAN PROVENCHER**, directeur général
- **CARL MERCIER**, directeur général adjoint aux affaires administratives
- **LISA RODRIGUE**, directrice générale adjointe aux affaires éducatives
- **MÉLANIE LAROCHE**, conseillère-cadre
- **MYLAINE LAFOND**, adjointe exécutive à la direction générale
- **DONALD LANDRY**, secrétaire général au Service du secrétariat général et directeur du Service des communications
- **JULIE BOVIN**, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire
- **ISABELLE BOUCHER**, directrice du Service des ressources éducatives
- **DANIEL SAMSON**, directeur du Service des ressources humaines
- **PAULE CORRIVEAU**, directrice du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information
- **PIERRE LANGLOIS**, directeur adjoint du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information
- **JULIE CARON**, directrice du Service de la formation professionnelle et du Centre 24-Juin
- **PATRICK GUILLEMETTE**, directeur du Service de l'éducation des adultes et du Centre Saint-Michel
- **MICHEL LESSARD**, directeur de l'école primaire de la Maisonnée et représentant des écoles primaires
- **PASCALE BILODEAU**, directrice de l'école secondaire Mitchell-Montcalm et représentante des écoles secondaires

Pour l'année scolaire 2020-2021, le président du comité de gouvernance et d'éthique, M. Frank Meunier, signale qu'il n'y a eu aucune plainte traitée en lien avec le [Code d'éthique et de déontologie des commissaires](#) (code qui est toujours en vigueur en attendant le Règlement du ministre sur les normes d'éthique et de déontologie spécifiques aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire).

### DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

En conformité avec l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le Responsable du suivi des actes répréhensibles, M. Donald Landry, confirme qu'aucune divulgation d'employé(e) n'a été portée à son attention lors de l'année scolaire 2020-2021.

Rappelons que la *Procédure sur la divulgation des actes répréhensibles* a été adoptée par le Conseil des commissaires lors de la séance du 18 juin 2019.

## RÉSULTATS

### ÉTAT DE SITUATION (PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE)

À l'image de l'an dernier, l'année 2020-2021 n'aura pas permis de recueillir toutes les données nécessaires au suivi du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 du CSSRS en raison du contexte pandémique et de l'absence des épreuves ministérielles. Cependant, tous les établissements ont poursuivi leurs actions dans le cadre de leur projet éducatif en s'adaptant à la situation.

Le CSSRS garde en tête ses objectifs de réussite et les cibles à atteindre d'ici 2023, tout en étant conscient des impacts possibles de la pandémie sur la persévérance et la réussite scolaires. Dans un souci de transparence, le CSSRS présente ci-dessous les tableaux de résultats antérieurs, jumelés aux données actuellement disponibles pour l'analyse de la progression de ses résultats.

Tableau 1

| TAUX DE RÉUSSITE<br>AUX ÉPREUVES OBLIGATOIRES (MINISTÉRIELLES) DU PRIMAIRE <sup>1</sup> |         |         |         |          |          |                        |
|---|---------|---------|---------|----------|----------|------------------------|
| Discipline et niveau  | Juin 17 | Juin 18 | Juin 19 | Juin 20* | Juin 21* | Cible<br>PEVR<br>18-22 |
| Français 4 <sup>e</sup> année – Lecture   | 88,55 % | 85,71 % | 85,61 % | 92,37 %  | 92,47 %  | 92,5 %                 |
| Français 4 <sup>e</sup> année – Écriture  | 90,09 % | 89,72 % | 89,15 % | 91,94 %  | 91,98 %  | 94 %                   |
| Français 6 <sup>e</sup> année – Lecture   | 90,03 % | 84,39 % | 90,40 % | 94,57 %  | 94,05 %  | 94 %                   |
| Français 6 <sup>e</sup> année – Écriture  | 94,49 % | 90,40 % | 92,95 % | 95,64 %  | 93,76 %  | Supérieur<br>à 95 %    |
| Mathématique 6 <sup>e</sup> année -<br>Résoudre   | 88,82 % | 85,23 % | 89,50 % | 92,33 %  | 92,57 %  | 90,80 %                |
| Mathématique 6 <sup>e</sup> année -<br>Raisonner  | 82,30 % | 79,66 % | 72,91 % | 93,38 %  | 93,45 %  | 87,30 %                |

1. Ces résultats sont ceux des élèves inscrits pendant l'année scolaire indiquée. (Données CSSRS, nov. 2021)

\* En juin 2020 et juin 2021, les épreuves uniques n'ont pas eu lieu en raison de la situation pandémique liée à la COVID-19. Les résultats ci-dessus représentent le taux de réussite (R ou 60 % et plus) de la compétence au sommaire de l'élève de juin.

Tableau 2

| TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES UNIQUES (MINISTÉRIELLES) DU SECONDAIRE <sup>1</sup> |           |             |           |             |           |             |            |             |            |             |
|---|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|
|   | Juin 2017 |             | Juin 2018 |             | Juin 2019 |             | Juin 2020* |             | Juin 2021* |             |
|   | CSSRS     | QC (Public) | CSSRS     | QC (Public) | CSSRS     | QC (Public) | CSSRS      | QC (Public) | CSSRS      | QC (Public) |
| Science et technologie/<br>Théorie  | 82,9 %    | 79,2 %      | 83,4 %    | 80,5 %      | 81,5 %    | 74,4 %      | 87 %       | N/D         | 94 %       | N/D         |
| Mathématique<br>CST/Raisonner   | 74,1 %    | 67,8 %      | 79,6 %    | 71,8 %      | 74,8 %    | 72,6 %      | 87 %       | ND          | 67 %       | N/D         |
| Mathématique<br>SN/Raisonner  | 73,1 %    | 60,1 %      | 88,0 %    | 82,1 %      | 91,8 %    | 86,8 %      | 92 %       | ND          | 84 %       | N/D         |
| Histoire et<br>éducation à la<br>citoyenneté                                      | 78,3 %    | 75,6 %      | N/A       | N/A         | N/A       | N/A         | N/A        | N/A         | N/A        | N/A         |
| Français/<br>Écriture   | 77,9 %    | 75,3 %      | 76,4 %    | 74,9 %      | 74,0 %    | 75,8 %      | 91 %       | N/D         | 88 %       | N/D         |
| Anglais de<br>base/<br>Inter. orale   | 92,3 %    | 95,5 %      | 97,0 %    | 96,7 %      | 96,1 %    | 96,0 %      | 97 %       | N/D         | 95 %       | N/D         |
| Anglais de<br>base/ Écriture  | 90,2 %    | 90,5 %      | 87,1 %    | 90,7 %      | 94,6 %    | 92,0 %      | 95 %       | N/D         | 96 %       | N/D         |
| Anglais enrichi/<br>Compréhension   | 78,5 %    | 91,4 %      | 84,2 %    | 93,2 %      | 85,3 %    | 92,8 %      | 95 %       | N/D         | 100 %      | N/D         |
| Anglais enrichi/<br>Écriture  | 90,5 %    | 96,4 %      | 88,7 %    | 96,9 %      | 88,4 %    | 96,4 %      | 93 %       | N/D         | 98 %       | N/D         |

1. Ces résultats sont ceux des élèves inscrits pendant l'année scolaire correspondante. (Données tirées du système Charlemagne)

\* En juin 2020 et juin 2021, les épreuves uniques n'ont pas eu lieu en raison de la situation pandémique liée à la COVID-19. Les résultats ci-dessus représentent le taux de réussite (R ou 60 % et plus) de la compétence au sommaire de l'élève de juin.



Tableau 3

| TAUX DE DIPLOMATION ET QUALIFICATION CSSRS |                     |                     |                     |                     |                     |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Cohorte                                    | 5 ans               | 6 ans               | 7 ans               | Cible PEVR<br>5 ans | Cible PEVR<br>7 ans |
| Cohorte 2009                               | Juin 2014<br>57,5 % | Juin 2015<br>71,4 % | Juin 2016<br>75,5 % |                     |                     |
| Cohorte 2010                               | Juin 2015<br>62,1 % | Juin 2016<br>73,8 % | Juin 2017<br>78,8 % |                     |                     |
| Cohorte 2011                               | Juin 2016<br>65,5 % | Juin 2017<br>75,6 % | Juin 2018<br>80,0 % |                     |                     |
| Cohorte 2012                               | Juin 2017<br>62,9 % | Juin 2018<br>74,2 % | Juin 2019<br>78,7 % |                     |                     |
| Cohorte 2013                               | Juin 2018<br>67,5 % | Juin 2019<br>77,3 % | Juin 2020<br>80,4 % | 65 %                | 75 %                |
| Cohorte 2014                               | Juin 2019<br>61,1 % | Juin 2020<br>72,8 % | Juin 2021<br>N/D    |                     |                     |
| Cohorte 2015                               | Juin 2020<br>69,8 % | Juin 2021<br>N/D    | Juin 2022<br>N/D    |                     |                     |

Source : Rapport - Diplomation et qualification au secondaire, MEQ, édition 2021.

Tableau 4

| TAUX DE SORTIE SANS DIPLÔME, NI QUALIFICATION |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |                    |               |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------|
|   | 2011-12<br>Bilan 4 | 2012-13<br>Bilan 4 | 2013-14<br>Bilan 4 | 2014-15<br>Bilan 4 | 2015-16<br>Bilan 4 | 2016-17<br>Bilan 4 | 2017-18<br>Bilan 4 | 2018-19<br>Bilan 4 | Cible<br>PEVR |
| CSSRS   | 21,5 %             | 19,5 %             | 21,0 %             | 19,8 %             | 18,0 %             | 18,5 %             | 16,4 %             | 21,0 %             | 14,8 %        |
| Estrie<br>(Public)*                           | 21,0 %             | 19,0 %             | 21,1 %             | 20,2 %             | 17,3 %             | 17,9 %             | 17,5 %             | 20,7 %             |               |
| QC<br>(Public)                                | 18,4 %             | 17,8 %             | 16,2 %             | 15,5 %             | 14,6 %             | 15,1 %             | 15,4 %             | 16,2 %             |               |
| Ensemble<br>du Québec                         | 16,2 %             | 15,2 %             | 14,0 %             | 13,5 %             | 13,0 %             | 13,1 %             | 13,6 %             | 14,2 %             |               |

Source : Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes, Méthodologie, MEQ, 2021.

\* Données calculées localement en concertation avec les CSS/CS de l'Estrie.

### SYNTHÈSE DES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE DÉCLARÉS AU CSSRS

|                         | 2017-2018                                  | 2018-2019                                  | 2019-2020                                  | 2020-2021                                  |
|-------------------------|--|--|--|--|
| Nombre d'incidents      | Nombre d'établissements concernés (sur 46) | Nombre d'établissements concernés (sur 47) | Nombre d'établissements concernés (sur 47) | Nombre d'établissements concernés (sur 47) |
| Aucun événement         | 28 (61 %)                                  | 25 (53 %)                                  | N/D  | 15 (32 %)                                  |
| Cinq incidents ou moins | 13 (28 %)                                  | 10 (21 %)                                  | N/D  | 16 (34 %)                                  |
| Plus de cinq incidents  | 5 (11 %)                                   | 12 (26%)                                   | N/D  | 16 (34 %)                                  |

Le CSSRS et ses établissements ont poursuivi leurs efforts, en 2020-2021, en ce qui concerne la prévention de l'intimidation et de la violence par le biais des actions suivantes : formation auprès des professionnels sur l'adulte témoin, travail en prévention sur la bienveillance et la valorisation des comportements positifs, mise en place du projet SEXTO dans les écoles secondaires, formation régionale sur l'inclusion et la diversité ouverte à tous les intervenants scolaires, collaboration avec les partenaires de la Direction de la santé publique de l'Estrie en ce qui a trait au climat scolaire et à la santé mentale positive, activités sur le civisme et l'inclusion, sensibilisation avec la police communautaire, intervention ciblée, communication aux parents, révision du code de vie, formation et sondage pour modifier et ajuster le plan d'action.

Les actions reliées à l'intervention ont, quant à elles, été les suivantes : mesures de soutien, rencontre avec les élèves, communication ou rencontre avec les parents, acte de réparation, contrat d'engagement, retrait d'activité, gestes de réparation, engagement écrit, intervention de la personne désignée du CSSRS, rencontre avec la police communautaire, rencontre de soutien, contrôle de l'environnement, suspension interne et externe, transfert d'école, plainte à la police.



### OBJECTIFS ET PRINCIPES DE LA RÉPARTITION DES RESSOURCES

Tel que requis par la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et dans un souci de transparence et de cohérence, le CSSRS rend publics les objectifs et principes qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre les établissements, les services administratifs et les comités qui la composent.

En répartissant ses ressources, le CSSRS vise l'atteinte des objectifs suivants :

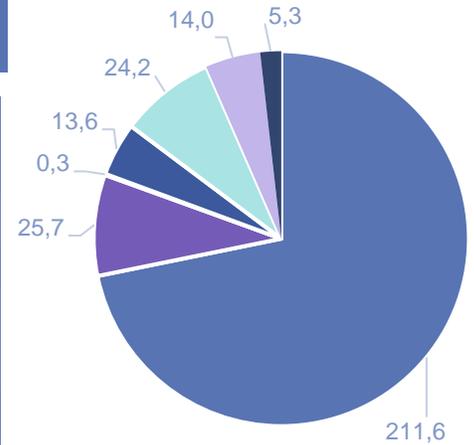
1. Optimiser l'utilisation des ressources dont elle dispose pour réaliser sa mission;
2. Distribuer les ressources dans un exercice de choix budgétaire collectif tout en priorisant les services directs à l'élève;
3. Assurer une répartition équitable des ressources en fonction des caractéristiques propres aux établissements et à leur clientèle.

En répartissant ses ressources, le CSSRS respecte les principes issus de son Plan d'engagement vers la réussite sous le vocable des valeurs retenues.

- Le principe de transparence par une saine gestion en termes d'équité, de justice, d'honnêteté et de reddition de comptes;
- Le principe de collaboration par la mise en commun des forces de chacun, le travail d'équipe, l'ouverture aux autres et le partage;
- Le principe de compétences par les connaissances, les habiletés, l'expertise et le professionnalisme de l'ensemble du personnel dans l'exercice de leurs responsabilités;
- Le principe de cohérence par des actions conformes à notre mission, à notre vision, à nos valeurs et à nos orientations;
- Le principe de respect par la considération et la compréhension que nous portons aux personnes et à l'acceptation de leurs différences.

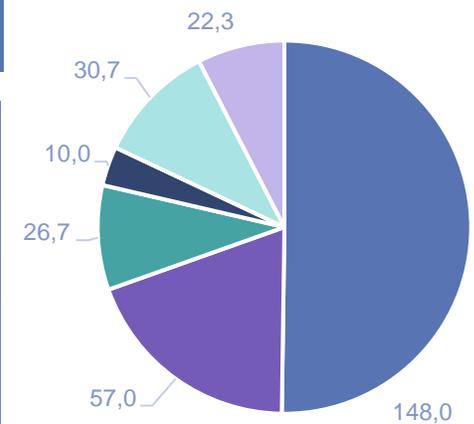
### DÉPENSES PAR NATURE (M\$)

|   |                  |
|---|------------------|
| Rémunération  | 211,6 M\$        |
| Contributions de l'employeur                                | 25,7 M\$         |
| Frais de déplacement  | 0,3 M\$          |
| Fournitures et matériel                                     | 13,6 M\$         |
| Services, honoraires et contrats                            | 24,2 M\$         |
| Charges d'investissement non-capitalisable et amortissement | 14,0 M\$         |
| Autres charges  | 5,3 M\$          |
| <b>Total</b>  | <b>294,7 M\$</b> |



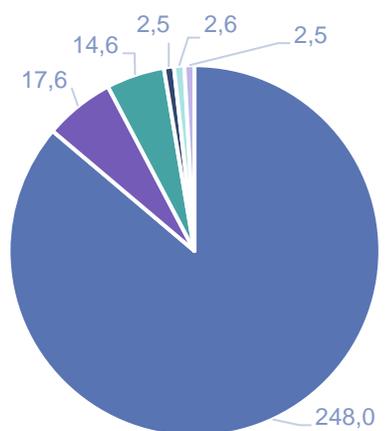
### DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS (M\$)

|  |                  |
|--|------------------|
| Enseignement et formation                          | 148,0 M\$        |
| Soutien à l'enseignement et à la formation         | 57,0 M\$         |
| Services d'appoint                                 | 26,7 M\$         |
| Activités administratives                          | 10,0 M\$         |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles | 30,7 M\$         |
| Activités connexes                                 | 22,3 M\$         |
| <b>Total</b>                                       | <b>294,7 M\$</b> |



### SOURCES DE REVENUS (M\$)

|   |                  |
|---|------------------|
| MEQ   | 248,0 M\$        |
| Taxe scolaire   | 17,6 M\$         |
| Ventes de biens et services                           | 14,6 M\$         |
| Revenus divers  | 2,5 M\$          |
| Droits de scolarité et frais de scolarisation         | 2,6 M\$          |
| Autres subventions et amortissement des contributions | 2,5 M\$          |
| <b>Total</b>  | <b>287,8 M\$</b> |



## RÉPARTITION DE L'FFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

| Catégorie d'emploi                               | Heures travaillées | Heures supplémentaires | Total d'heures rémunérées | Nombre d'employés |
|--|--------------------|------------------------|---------------------------|-------------------|
| 1. Personnel d'encadrement                       | 227 858,69         | 0,00                   | 227 858,69                | 136               |
| 2. Personnel professionnel                       | 307 808,95         | 1 362,80               | 309 171,75                | 231               |
| 3. Personnel infirmier                           | 0,00               | 0,00                   | 0,00                      | 0                 |
| 4. Personnel enseignant                          | 2 508 802,74       | 3 337,70               | 2 512 140,44              | 3 031             |
| 5. Personnel de bureau, technicien et assimilé   | 1 307 682,08       | 10 429,35              | 1 318 111,43              | 2 186             |
| 6. Agents de la paix                             | 0,00               | 0,00                   | 0,00                      | 0                 |
| 7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 321 476,64         | 4 214,71               | 325 691,35                | 465               |
| 8. Étudiants et stagiaires                       | 0,00               | 0,00                   | 0,00                      | 0                 |
| Total  | 4 673 629,09       | 19 344,56              | 4 692 973,66              | 6 049             |

### Résumé du niveau de l'effectif du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)</b>   | 4 456 880 |
| Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo |           |
| <b>Total des heures rémunérées effectuées (B)</b>   | 4 692 973 |
| Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo                                      |           |
| <b>Ampleur du dépassement, s'il y a lieu</b>  | 236 093   |
| Calcul : (C) = (B) – (A)  |           |
| <b>Respect du niveau de l'effectif</b>  | Non*      |

\*Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021, le niveau d'effectifs du CSSRS a excédé la cible qui était fixée à 4 456 880 heures rémunérées par le ministère de l'Éducation. Ce dépassement de 236 093 heures s'explique presque exclusivement par le contexte pandémique. En effet, une hausse marquée du nombre d'heures rémunérées pour le personnel d'entretien a été observée, ces derniers ayant été affectés en plus grand nombre aux activités de désinfection et de maintien des mesures sanitaires. Cette situation devrait se résorber et revenir à la normale avec l'assouplissement desdites mesures.

Les multiples ajustements apportés à nos processus administratifs de même que les efforts de déploiement du matériel informatique afin de s'adapter au contexte de gestion de la pandémie ont engendré une hausse temporaire du temps supplémentaire, notamment chez le personnel de soutien technique et administratif. Enfin, si on exclut une légère hausse de la clientèle, qui entraînera de façon récurrente un plus grand nombre d'heures rémunérées, la majorité des éléments expliquant l'écart avec la cible devrait graduellement revenir à la normale avec une éventuelle sortie de pandémie.

## CONTRATS DE SERVICE DE 25 000 \$ ET PLUS

---

Au mois de décembre 2014, le gouvernement québécois adopte la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE)*. Cette loi établit des mesures particulières applicables aux contrats de service qu'un centre de services scolaire entend conclure pendant les périodes soumises à des mesures de contrôle de l'effectif, entre autres, en assujettissant leur conclusion à une autorisation du dirigeant de l'organisme, par défaut le conseil d'administration.

Ce pouvoir d'autorisation a été délégué à la Direction générale lors de l'adoption, par le CSSRS, du *Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances*, en octobre 2020.

En conformité avec le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 20 de la LGCE, le CSSRS déclare qu'il a conclu vingt (20) contrats de service de 25 000 \$ et plus entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 30 juin 2021, pour la somme totale de 2 433 629,31 \$ (cette somme pourrait être revue à la baisse, car elle implique que le CSSRS exercerait toutes les options sur les contrats de plusieurs années, dont quelques contrats potentiels de cinq ans). Ce montant n'inclut aucun contrat avec une personne physique.

Dans le respect des règles du Secrétariat du Conseil du trésor :

- Sont maintenant exclus de notre reddition de comptes les contrats avec les organismes publics reconnus (incluant les filiales des organismes publics);
- Les montants déclarés ne correspondent plus aux dépenses annuelles associées aux contrats, mais au total de la valeur des contrats, en incluant toutes les années d'option.

## RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE (RSI)

---

Aucun incident majeur n'a été répertorié en lien avec la sécurité de l'information pour l'année 2020-2021.

## RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes* du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, voici mon rapport annuel à titre de Protecteur de l'élève.

Au cours de la période mentionnée en titre, j'ai traité quatre-vingt-cinq (85) plaintes et six (6) demandes d'information.

Sur les quatre-vingt-cinq (85) plaintes :

- Quarante-deux (42) plaintes ont été redirigées vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.
- Des quarante-trois (43) autres plaintes, cinq plaintes étaient irrecevables. Parmi les trente-neuf (39) plaintes jugées recevables :
  - Vingt (20) ont été réglées avec l'aide de la direction d'école concernée et/ou du Secrétariat général et de divers services du Centre de services scolaire;
  - Neuf (9) ont été retirées par le plaignant, des explications satisfaisantes lui ayant été transmises;
  - Une (1) a été abandonnée par le plaignant;
  - Six (6) ont été rejetées après enquête;
  - Une (1) a été transmise au secrétaire général afin qu'elle soit traitée comme une demande de révision de décision;
  - Une plainte a fait l'objet d'une suspension d'intervention, l'élève ayant quitté le Québec.

Le tableau ci-dessous indique la nature des plaintes jugées recevables et des demandes d'information.

| NATURE                                    | DEMANDES<br>D'INFORMATION | PLAINTES<br>TRAITÉES |
|---|---------------------------|----------------------|
| Admission                                 |                           | 1                    |
| Allégations d'intimidation ou de violence | 1                         | 1                    |
| Changement d'école, de classe             |                           | 1                    |
| Classement                                |                           | 7                    |
| Choix de parents                          |                           | 1                    |
| Inscription                               |                           | 1                    |
| Expulsion d'un programme                  |                           | 3                    |
| Mesures sanitaires - COVID                |                           | 6                    |
| Plainte contre une direction              | 1                         | 3                    |
| Plainte contre un(e) employé(e)           |                           | 4                    |
| Redoublement                              |                           | 1                    |
| Services complémentaires EHDAA            | 2                         | 3                    |
| Suspension                                | 1                         | 1                    |
| Transferts administratifs                 | 1                         | 9                    |
| Transport                                 |                           | 1                    |

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Parmi les plaintes traitées, trois (3) comportaient des allégations d'intimidation ou de violence. Deux (2) d'entre elles ont été redirigées vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes. Aucun de ces plaignants ne s'est adressé à moi par la suite. L'autre plainte a fait l'objet d'une enquête et a été rejetée parce que mon enquête a démontré que des mesures adéquates avaient été prises par la direction de l'école concernée. À la lumière de ce qui précède, je n'ai pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation et de violence.

Novembre 2021



Christian Beaudry

Protecteur de l'élève

## COMITÉ DE PARENTS

---

Le comité de parents (CP) a tenu 10 rencontres régulières durant l'année 2020-2021.

## MANDATS

- Formation pour tous les parents du CSSRS;
- Suivi de l'application de la gratuité scolaire, conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'instruction publique*, notamment les frais pour la surveillance du midi au primaire et les frais d'animation du midi au secondaire;
- Maintien des échanges d'informations entre les délégués.

## PRIORITÉS

- Suivi de l'impact sur les besoins des enfants à besoins particuliers;
- Suivi de la préparation du CSS pour la mise en place de l'école à distance;
- Suivi de l'impact de la COVID-19 sur la réussite des enfants à long terme;
- Suivi de l'impact de la COVID-19 sur le budget de nos écoles;
- Suivi de la mise en place du conseil d'administration;
- Suivi de la progression des frais chargés aux parents tels que les frais pour la surveillance du midi, le service de garde et le transport scolaire;
- Représentation et mobilisation pour s'assurer que l'éducation soit une priorité pour le gouvernement provincial;
- Bonifier les moyens de communication pour mieux partager l'information aux membres des conseils d'établissement et informer la majorité des parents du CSSRS;
- Suivi sur les mesures favorisant la persévérance scolaire;
- Bonifier la structure de formation pour les parents.

## DOSSIERS TRAITÉS

Au cours de l'année, le comité de parents a traité les dossiers suivants :

- Élection des parents au conseil d'administration;
- Présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles;
- Rencontre avec le directeur général du CSSRS;
- Priorités et mandats du comité de parents 2020-2021;
- Table de discussion sur les communications (CP, CE et CA);
- Rencontre avec la Fédération des comités de parents du Québec;

- Changement dans la régie interne du Comité de parents;
- Consultation sur le renouvellement du programme de l'école du Sacré-Cœur;
- Activités sensibilisatrices aux enjeux environnementaux à faire en milieu scolaire;
- Résolution du Comité de parents concernant l'école à distance;
- Présentation sur les déterminants de la réussite éducative;
- Consultation révision du modèle de financement des services aux élèves HDAA;
- Consultation sur les calendriers scolaires 2021-2022 des écoles Le Goéland et des Enfants-de-la-Terre;
- Présentation des résultats sur la qualité de l'air dans les écoles;
- Élection d'un parent au comité sur le transport;
- Présentation de la nouvelle politique des saines habitudes de vie;
- Nomination de parents au chantier organisationnel sur la politique d'admission et des inscriptions;
- Table de discussion sur l'accompagnement des jeunes pour la réussite éducative.

Étienne Paradis  
Président

Pour consulter le bilan complet, [cliquez ici](#).

## **COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA**

---

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) a tenu son assemblée générale annuelle le 19 octobre 2020 sur Teams ainsi que cinq rencontres régulières s'échelonnant du mois de février 2021 au mois de mai 2021. Les mandats et dossiers suivants ont guidés les activités du CCSEHDAA.

### **MANDATS**

- Se prononcer sur la politique d'organisation du CSSRS concernant les services éducatifs offerts à nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA);
- Donner son avis au comité de répartition des ressources et au CSSRS sur l'affectation des ressources financières à ces élèves.
- Donner son avis au CSSRS sur son Plan d'engagement vers la réussite.
- Le CCSEHDAA peut aussi donner son avis au CSSRS sur l'application du plan d'intervention (PI) d'un ÉHDAA.

### **DOSSIERS TRAITÉS**

- Nouvelle présidence et relance du comité;
- Présentation et discussion du bulletin unique;
- Présentation des effectifs EHDAA sur les prévisions des ressources affectées aux élèves EHDAA;
- Représentation des parents d'EHDAA sur le comité de parents;
- Préparation de l'assemblée générale 2021.

Jean-François Paradis  
Président CCSEHDAA

